

## Notification de poursuite de scolarité – Décision Rentrée scolaire 2020

ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE JEAN DES VIGNES  
RUE DE LA CHAMPAGNE  
21200 BLIGNY LES BEAUNE

Nom : BERTRAND Prénom : Thibault  
Né(e) le : \_\_\_\_\_  
Classe de : CM 1 en 2019-2020

### DECISION DU CONSEIL DES MAÎTRES pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2020

Passage en CM 2  Maintien en \_\_\_\_\_

Motif :

A BLIGNY LES BEAUNE, le 12/05/2020

Le Directeur de l'école

### REPOSE DES REPRESENTANTS LEGAUX

A retourner à l'école dans un délai de 15 jours, soit avant le 29/05/2020

Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à l'acceptation de la présente décision

J'accepte la décision du conseil des maîtres

Je refuse la décision du conseil des maîtres et souhaite déposer un recours auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale pour examen par la commission départementale d'appel (lettre à joindre)

Je demande à être entendu par la commission d'appel qui se réunira le 17/06/2020

A Beaune, le 13.05.2020

Signature des représentants légaux

### DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2020

Passage en classe de \_\_\_\_\_  Maintien en classe de \_\_\_\_\_

Motif :

A \_\_\_\_\_, le 17/06/2020

Le président de la commission départementale d'appel,  
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale